



世界衛生組織執行委員會決議

قرار المجلس التنفيذي لمنظمة الصحة العالمية

RESOLUTION OF THE EXECUTIVE BOARD OF THE WHO
RÉSOLUTION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'OMS
РЕЗОЛЮЦИЯ ИСПОЛНИТЕЛЬНОГО КОМИТЕТА ВОЗ
RESOLUCION DEL CONSEJO EJECUTIVO DE LA OMS

Cent septième session

EB107.R11

Point 6.1 de l'ordre du jour

22 janvier 2001

Confirmation d'amendements au Règlement du Personnel

Le Conseil exécutif

CONFIRME, conformément à l'article 12.2 du Statut du Personnel,¹ les amendements apportés par le Directeur général au Règlement du Personnel avec effet au 1^{er} janvier 2001 en ce qui concerne la prime d'affectation, les paiements et retenues, les jours fériés et les comités d'appel.

Onzième séance, 22 janvier 2001
EB107/SR/11

= = =

¹ OMS, Documents fondamentaux, 42^e éd., 1999, p. 97.